

## **CAPITAL : Lettre ouverte solennelle des fidèles aux quatre évêques de la FSSPX**

[http://www.virgo-maria.org/articles/2006/VM-2006-10-10-A-00-Appel\\_aux\\_quatre\\_eveques\\_de\\_la\\_FSSPX.pdf](http://www.virgo-maria.org/articles/2006/VM-2006-10-10-A-00-Appel_aux_quatre_eveques_de_la_FSSPX.pdf)

**Qui et Pourquoi, depuis la mort de Mgr Lefebvre en 1991, a détourné la finalité surnaturelle de l'OPERATION-SURVIE des sacres de 1988, pour assigner à la FSSPX ce FAUX objectif prioritaire de la «ré-conciliation» avec la Rome conciliaire (en fait la «ré-conciliarisation» de la FSSPX) ?**

**Qui a, depuis 2000, PROMU, et Pourquoi, le FAUX préalable de l'autorisation de la messe de Saint Pie V ?**

**Pourquoi n'a-t-on pas posé la VRAIE question du rétablissement du VRAI Sacerdoce de VRAIS prêtres, ordonnés par des Evêques VALIDEMENT sacrés selon le rite VALIDE des Saints Ordres ?**

**Qui a INVENTE, et POURQUOI, le faux préalable de la levée des «excommunications» ?**

**Pourquoi n'a-t-on pas posé la VRAIE question de l'abrogation de Pontificalis Romani INVALIDE de 1968 et du rétablissement du vrai rite de la consécration épiscopale VALIDE d'avant 1968?**

**A quoi servirait-il, en effet, de faire dire le VRAI rite de la messe par de FAUX prêtres ?**

**Serait-ce donc qu'après avoir obligé de VRAIS prêtres à dire une FAUSSE messe, l'on veuille désormais faire dire la messe du VRAI rite par de FAUX prêtres ?**

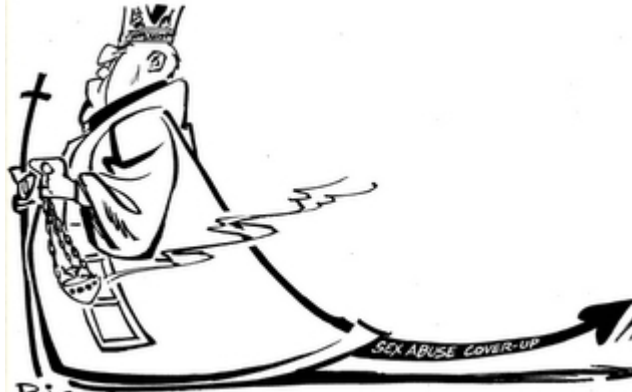
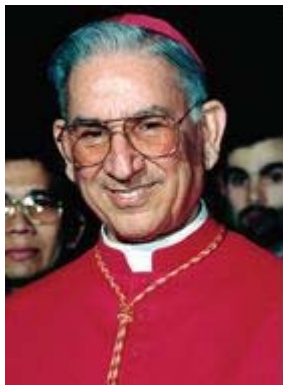
**Serait-ce que l'on veuille «concilier» les VRAIS prêtres qui disent encore la VRAIE messe avec un clergé aussi INVALIDE que le FAUX CLERGE ANGLICAN ?**

*Gaude, Maria Virgo, cunctas hæreses sola interemisti.  
(Tractus Missæ Salve Sancta Parens)*

vendredi 9 janvier 2009

Ce message peut être téléchargé au format PDF sur notre site <http://www.virgo-maria.org/>.

## **L'abbé bonimenteur Castrillon Hoyos exprime la volonté de capturer la FSSPX « dans son entier »**



Dans un interview de **mai 2008**, l'abbé apostat Castrillon Hoyos, **déclare l'intention ouverte des « antichrists » du Vatican de capturer l'ensemble de l'œuvre de Mgr Lefebvre**, fondée pour la préservation et la perpétuation du Sacerdoce sacrificiel catholique sacramentellement valide.

Dans cet interview de **mai 2008**, l'abbé Castrillon Hoyos mêle le vrai et le faux, et se donne à voir en pleine séance de manipulation et de jugulation du combat mené par Mgr Lefebvre et ceux qui lui sont restés fidèles.

**Le rusé colombien tente en même temps de faire passer les 3+1 évêques de la FSSPX pour des partisans de l'« œcuménisme » !**

*"Effectivement, il existe des difficultés sur l'interprétation des textes du Concile traitant de ce sujet, ainsi que sur des pratiques œcuméniques concrètes, **mais aucun évêque de la Fraternité n'ira dire qu'on ne doit pas rechercher l'unité des Chrétiens.**"*

Le bras droit de l'abbé apostat Ratzinger-Benoît XVI révèle aussi les échanges incessants que Mgr Fellay<sup>1</sup> entretient avec lui (dans le dos des fidèles) :

*"Il y a des signes positifs, **le dialogue est ininterrompu**. Il y a quelques jours, j'ai écrit à Mgr Fellay, supérieur de la Fraternité, **répondant à l'une de ses lettres. En sus de rencontres et de correspondances, nous nous téléphonons.** »*

L'abbé apostat Castrillon Hoyos ne craint pas en outre d'affirmer haut et clair avec une impudence certaine l'intention du Vatican apostat de mettre la main sur l'ensemble de l'œuvre de Mgr Lefebvre :

*« j'espère que le groupe **entier** viendra, **je ne voudrais pas qu'ils se divisent entre eux** »*

Quant à la fable contée par Mgr Fellay du « **bon Ratzinger restaurateur** » en butte aux « **méchants évêques** » conciliaires, elle disparaît bien vite dissipée par les déclarations très explicites de l'abbé apostat Castrillon Hoyos sur la volonté « **pontificale** » d'enraciner le nouveau rite bugninesque de la Messe et dans le même temps de dénaturer l'ancien par l'influence de ce nouveau rite conciliaire « **œcuménique** » aujourd'hui qualifié d'« **ordinaire** », sur le rite de 1962 (Jean XXIII), modifiant le rite de Saint Pie V de toujours, et désormais qualifié d'« **extraordinaire** » :

*« **Le Pape dit que les deux formes s'enrichissent mutuellement**. Et il est évident qu'un tel trésor liturgique ne doit pas être dilapidé. Dans le novus ordo, les années passant la Bible est lue pratiquement en entier, et **c'est une richesse qu'on ne peut nier, mais elle complète le rite extraordinaire.** »*

*« Le Saint Esprit, qui accompagne continuellement l'Église, inspire les changements nécessaires à chaque moment de l'histoire. **Benoît XVI, avec son Motu Proprio, rend communes les richesses des deux phases du processus**, calmant ainsi l'anxiété de **ceux qui croyaient** qu'en matière liturgique **il y avait eu une rupture** inacceptable. »*

Alors, des *Te Deum* pour cela ?

Mgr Fellay a-t-il vraiment lu le texte du *Motu Proprio* ?

Et s'il l'a lu, quand va-t-il finir par le comprendre ?

Jusqu'à quand durera la farce des fumeuses « **discussions** » avec Rome et du leurre des « **deux préalables** » du « **processus** » de « **réconciliation** » qui ruinent totalement l'œuvre de Mgr Lefebvre depuis près de neuf ans, qui la divisent, qui stérilisent son action d'apostolat, et **qui bloquent et interdisent l'étude des vrais problèmes doctrinaux, dont en premier lieu celle du tutorisme sacramentel, et d'abord en matière des Saints ordres catholiques** ?

Continuons le bon combat

La Rédaction de Virgo-Maria

© 2009 virgo-maria.org

---

<sup>1</sup> Décidemment, entre le temps que le Supérieur de la Fraternité, fondée pour la préservation du Sacerdoce sacrificiel catholique sacramentellement valide, consacre à ces échanges pervers et stériles incessants de toute nature avec les apostats conciliaires romains, et celui qu'il doit consacrer pour maintenir un niveau linguistique d'interprète professionnel en trois ou quatre langues étrangères qu'il soigne tant pour les besoins d'entretien de son « look » médiatique dans la presse internationale, on est en droit de se demander quel temps il pourrait lui rester d'une part pour poursuivre réellement les buts statutaires que Mgr Lefebvre avait assignés à la FSSPX dans la préservation du Sacerdoce catholique, et d'autre part pour mener les études qui lui seraient personnellement nécessaires, tant pour combler d'abord ses propres lacunes théologiques aujourd'hui évidentes, que pour approfondir ses connaissances personnelles de l'histoire et des mécanismes de la subversion qui a réussi – à la suite de son triomphe au concile Vatican II - à faire émerger du sein même du clergé catholique la contrefaçon actuelle d'Église catholique que constitue l'église conciliaire « œcuménique » de la Rome apostate d'aujourd'hui.

C'est le drame actuel de la Fraternité d'être dirigé par un personnage qui manifeste publiquement à tout moment de telles carences inouïes en ces domaines vitaux, carences qu'il ne craint pas le plus souvent d'absoudre commodément en invoquant indûment le terme de « mystères ».

## Interview de Castrillon Hoyos – mai 2008

Rome essaie de “vendre” aux évêques de la FSSPX l’œcuménisme comme un « besoin d’unité des Chrétiens »

Q - Mais avec les Lefebvristes il y a aussi un problème d’acceptation du dialogue œcuménique...

R - *"Effectivement, il existe des difficultés sur l’interprétation des textes du Concile traitant de ce sujet, ainsi que sur des pratiques œcuméniques concrètes, mais aucun évêque de la Fraternité n’ira dire qu’on ne doit pas rechercher l’unité des Chrétiens."* Castrillon Hoyos

Les deux formes (ancienne et nouvelle) seraient toutes deux valides pour les rites d’Ordination !

R - *"S’agissant des Ordres sacrés, dans l’ancienne forme, il y avait la tonsure, les ordres mineurs et le sous diaconat. Cette forme est toujours en usage et continuera à l’être dans les Instituts attachés de façon permanente à l’ancien rite, comme la Fraternité Saint Pierre et la Fraternité de Saint Pie X et autres instituts. Pour la Confirmation, même avant le Motu Proprio, la Congrégation pour la Doctrine de la Foi avait clairement dit qu’il n’y avait pas de conflit entre les deux formules, étant donné que les deux sont valides et on peut dire la même chose pour les autres sacrements lorsque la formule est différente"* Castrillon Hoyos

Et une confiance :

R - *"Le Motu Proprio a attiré d’autres personnes. Par exemple, le 28 Mars, j’ai reçu une lettre d’un évêque non Catholique, qui a décidé d’entrer dans l’Église Catholique avec d’autres évêques et prêtres qui célèbrent la Messe Tridentine."* Castrillon Hoyos

<http://www.leforumcatholique.org/message.php?num=393868>

Cardinal Darío Castrillón Hoyos... par von Loustique (2008-05-09 09:41:01)

### **Extraits :**

"Il y a des signes positifs, le dialogue est ininterrompu. Il y a quelques jours, j’ai écrit à Mgr Fellay, supérieur de la Fraternité, répondant à l’une de ses lettres. En sus de rencontres et de correspondances, nous nous téléphonons. Je considère que la réconciliation avec la Fraternité Saint Pie X est possible, puisque, comme nous l’avons souvent dit, il n’y a pas de schisme réel mais une situation anormale survenue après l’acte schismatique de Mgr Lefebvre conférant l’épiscopat sans mandat papal, et même contre la volonté expresse du Pape. Personnellement je suis sûr que le Saint Père pourra réparer le tissu de l’Église avec le retour de ces frères à la pleine communion. Quelques différences demeureront, comme cela a toujours été dans l’histoire de l’Église". Hoyos

Par conséquent, vous maintenez que dans le futur, même s’il n’existe pas de groupe consistant et stable, il est prévu de d’offrir une des Messes Dominicales selon le rite extraordinaire ?

"Je le pense. D’un autre côté, cette possibilité a déjà été approuvée en 1986 par une commission de cardinaux dont le Cardinal Ratzinger faisait partie, mais elle n’a pas été appliquée. Maintenant, je voudrais être sûr que cela puisse être fait."

(Mise en relief par mes soins)

<http://thenewliturgicalmovement.blogspot.com/2008/05/cardinal-castrilln-tradition-without.html>

Thursday, May 08, 2008

Cardinal Castrillón: Tradition Without Contestation

by Gregor Kollmorgen

Le numéro de Mai de "*Jesus*", un magazine Catholique Italien plutôt libéral "pour la culture et les nouvelles religieuses" (donc ne faites pas attention au parti pris, au ton et aux contre vérités de l'introduction et des questions) édité par la Société de Saint Paul, publie un très intéressant entretien avec le Cardinal Dario Castrillon Hoyos, président de la Commission Pontificale *Ecclesia Dei*. En voici ma traduction, avec quelques emphases et remarques :

Darío Castrillón Hoyos : Tradition Sans Contestation par Vittoria Prisciandaro

Son Eminence est satisfaite. Le téléphone du bureau du rez de chaussée du palais de l'ancien Saint Office connaît un renouveau de vie. Et, sur le bureau, la correspondance du monde entier s'empile. Après la promulgation du *Motu Proprio*, la Commission Pontificale *Ecclesia Dei* devient en fait une partie importante de l'organigramme du Vatican. "Actuellement, j'ai deux fois plus de travail que lorsque j'étais à la Congrégation pour le Clergé" confie le Cardinal Darío Castrillón Hoyos, un colombien de 79 ans, fervent supporter du retour au bercail des Lefebvristes, et Président de la Commission depuis l'an 2000. Créée pour maintenir le contact avec la Fraternité Saint Pie X et les groupes gravitant dans la galaxie traditionaliste, "*Ecclesia Dei*" est maintenant l'interlocuteur obligé des diocèses et paroisses dans les controverses sur l'application du rite extraordinaire.

### **Éminence, quelques mois après la promulgation du *Motu Proprio*, quel est votre inventaire ?**

"Avec le *Motu Proprio* le Pape voulait donner à chacun une nouvelle opportunité de profiter de l'énorme richesse spirituelle, religieuse et culturelle inscrite dans la liturgie de rite Grégorien [il semble que le Cardinal invente un terme qu'il a continuellement utilisé]. Le *Motu Proprio* émerge comme un trésor offert à tous, mais pas à la première place pour contenter les doléances et réclamations de tout un chacun. Une part non négligeable de gens qui n'étaient pas concernés par cette forme extraordinaire du rite Romain l'ont dorénavant en grande considération. Parmi les fidèles, je distinguerai trois groupes : ceux qui sont liés de façon quasi organique avec la FSSPX ; ceux de la Fraternité Saint Pierre, et le dernier groupe, le plus important, composé de personnes attachées à la culture religieuse de toutes les époques, et qui découvrent aujourd'hui l'intensité spirituelle de l'ancien rite, et parmi eux, beaucoup de jeunes. Ces derniers mois on y compte de nouvelles associations appartenant à ce dernier groupe."

### **Puisque l'on parle de richesse, quelques liturgistes soulignent que le rite extraordinaire n'offre pas la richesse biblique introduite par le *novus ordo***

"Ceux qui n'ont pas lu le *Motu proprio*, car le Pape dit que les deux formes s'enrichissent mutuellement. Et il est évident qu'un tel trésor liturgique ne doit pas être dilapidé. Dans le *novus ordo*, les années passant la Bible est lue pratiquement en entier, et c'est une richesse qu'on ne peut nier, mais elle complète le rite extraordinaire. [*non si oppone, ma va integrata nel rito straordinario* – ceci pourrait signifier 'est intégré dans le rite extraordinaire]"

### **On objecte aussi le danger de séparation, et que des rites différents peuvent créer des communautés séparées...**

"C'est une variété enrichissante, c'est une plus grande liberté culturelle que le Pape introduit sous une forme audacieuse. Soit dit en passant, il y a beaucoup de différences entre paroisses pour les célébrations, et je ne parle pas des abus, parce que les abus ne sont pas la raison principale du *Motu Proprio*."

### **Votre secrétaire, Monseigneur Camille Perl, a annoncé qu'il y aurait prochainement un document clarifiant le *Motu Proprio*. Quand sera-t-il disponible ?**

"C'est le Cardinal Bertone qui l'a annoncé, et c'est son droit. Mais moi-même, qui suis un serviteur du Pape, l'annoncerai lorsque le Pape en parlera. Notre Commission a informé le Pontife qu'énormément de questions parviennent du monde entier, beaucoup sont justifiées, d'autres sont dues à l'ignorance. Le Saint Père, et lui seul, dira s'il est opportun de publier un tel document et quand."

### **Quelles sont les questions posées et qui mériteraient réponse?**

"Les plus nombreuses ont trait au Latin, parce que - disent-elles - célébrer dans un langage inconnu n'est pas approprié. Malheureusement, les séminaristes, mais également certains prêtres, ne l'ont pas appris et il est par conséquent difficile pour eux de célébrer selon le rite extraordinaire. Pour ce faire, il faudrait à tout le moins connaître le Canon de la Messe, la partie de la consécration. Nous à "*Ecclesia Dei*" nous équipons nous mêmes et nous préparons des rencontres, des cours et des moyens de communication électroniques pour une profonde

connaissance de l'ancienne liturgie. Quelques cours sont déjà donnés en France, Brésil, Amérique Centrale et États Unis. À Tolède en Espagne, par exemple, on évalue s'il est utile de créer un séminaire spécifique pour le rite extraordinaire ou bien de donner des cours spéciaux au séminaire diocésain. En général, nous notons un intérêt pour le retour du Latin dans l'académie. C'était triste durant toutes ces années d'assister à l'abandon, non seulement du langage, mais aussi de certain contenu théologique du à la précision sémantique de la langue Latine."

### **Un autre problème est le manque de prêtres...**

"S'il manque des prêtres dans un diocèse et que seulement trois ou quatre fidèles réclament le rite extraordinaire, la difficulté de répondre à leur demande relève du sens commun. Cependant, puisque c'est l'intention, la 'pensée', du Pape d'offrir ce trésor pour le bien de l'Église, là où il n'y a pas de prêtres, la meilleure solution serait d'offrir une célébration selon le rite extraordinaire lors d'une des Messes Dominicales de la paroisse. Ce serait une Messe pour tout le monde, et chacun, y compris les jeunes générations bénéficierait de la richesse du rite extraordinaire, par exemple, lors de ces moments de recueillement qui ont disparu du novus ordo."

**Ainsi, vous maintenez que, même s'il n'y a pas de groupe significatif et stable, dans le futur, il est prévu d'offrir une des Messes Dominicales suivant le rite extraordinaire ?**

"Je le pense. D'un autre côté, cette possibilité a déjà été approuvée en 1986 par une commission de cardinaux dont le Cardinal Ratzinger faisait partie, mais elle n'a pas été appliquée. Maintenant, je voudrais être sûr que cela puisse être fait."

**Un autre point à éclaircir est la définition d'un groupe "stable et significatif". Qu'est-ce que cela signifie exactement ?**

"C'est une question de bon sens : quel problème y a-t-il à ce que les gens qui demandent le rite proviennent de paroisses différentes ? S'ils se réunissent et demandent une Messe, ils deviennent un groupe stable, même s'ils ne se connaissent pas auparavant. De même, le nombre est une question de bonne volonté. Dans certaines paroisses, spécialement à la campagne, dans la semaine, les personnes qui vont à la Messe quotidienne sont trois ou quatre, et il en est de même dans de nombreuses maisons religieuses. Pourquoi, si les mêmes trois personnes demandent l'ancienne Messe serait-il pastoralement nécessaire de la rejeter ?"

**Donc le futur document sera plus favorable aux requêtes des petits groupes ?**

"Oui, mais cela ne doit pas être compris comme quelque chose devant être aux dépens des autres, mais pour leur enrichissement et en évitant toujours la plus petite forme d'antagonisme."

**Maintenant, il y a le problème des sacrements : je parle du rite d'Ordination ou de celui de Confirmation, qui se réfèrent à un code de droit canon différent et à des formules différentes...**

"Il est certain qu'à première vue il y a quelques problèmes pour les Ordres sacrés, la Confirmation ainsi que pour les différences de calendrier. En ce qui concerne les Ordres sacrés, selon l'ancienne forme il y avait la tonsure, les ordres mineurs et le sous diaconat. Cette forme est toujours en usage et continuera à l'être dans les Instituts attachés de façon permanente à l'ancien rite, comme la Fraternité Saint Pierre, la FSSPX et d'autres instituts. Sur la Confirmation, même avant le Motu Proprio, la Congrégation pour la Doctrine de la Foi avait clairement indiqué qu'il n'y avait pas de conflit entre les deux formules, étant donné que la nouvelle et l'ancienne formule sont toutes les deux valides, il en est de même pour les autres sacrements lorsque la formule est différente. En ce qui concerne les calendriers qui ne coïncident pas toujours, il y a effectivement des problèmes comme pour les fêtes des patrons de paroisses, de pèlerinages, de congrégation et d'instituts religieux, etc. Les arrangements nécessaires seront effectués avec prudence et sens commun, et la Commission Pontificale "Ecclesia Dei" y veillera."

**Pour quand prévoyez-vous la réconciliation avec la FSSPX ?**

"Il y a des signes positifs, le dialogue est ininterrompu. Il y a quelques jours, j'ai écrit à Mgr Fellay, supérieur de la Fraternité, répondant à l'une de ses lettres. En sus de rencontres et de correspondances, nous nous téléphonons. Je considère que la réconciliation avec la Fraternité Saint Pie X est possible, puisque, comme nous l'avons souvent dit, il n'y a pas de schisme réel mais une situation anormale survenue après l'acte schismatique de Mgr Lefebvre conférant l'épiscopat sans mandat papal, et même contre la volonté expresse du

Pape. Personnellement je suis sûr que le Saint Père pourra réparer le tissu de l'Église avec le retour de ces frères à la pleine communion. Quelques différences demeureront, comme cela a toujours été dans l'histoire de l'Église".

**Mais avec les Lefebvristes il y a aussi un problème d'acceptation du dialogue œcuménique.**

"Oui, effectivement il y a des difficultés avec l'interprétation des textes du Concile sur ce sujet, ainsi qu'avec quelques pratiques œcuméniques concrètes, mais aucun évêque de la FSSPX n'ira dire qu'on ne doit pas rechercher l'unité des Chrétiens."

**Après le Motu Proprio, y a-t-il eu des membres de la FSSPX qui sont revenus à la communion avec l'Église de Rome ?**

"Oui, et d'autres ont l'intention de le faire. Mais j'espère que le groupe entier viendra, je ne voudrais pas qu'ils se divisent entre eux. Cependant, si une personne seule vient et dit qu'elle veut s'unir au Pape, on doit l'accepter. Le Motu Proprio a également attiré d'autres personnes. Par exemple, le 28 Mars, j'ai reçu une lettre d'un évêque non Catholique, qui a décidé de rejoindre l'Église Catholique avec d'autres évêques et prêtres qui célèbrent le Messe Tridentine"

**Est-ce que les nouveaux pouvoirs d'"Ecclesia Dei" n'entrent pas en conflit avec le ministère des évêques ?**

"Le Pape, qui a autorité sur toute l'Église, sur chaque croyant et sur les évêques, a établi de nouvelles normes avec le Motu Proprio, et la Commission Pontificale est seulement un instrument au service du Vicaire du Christ afin d'appliquer ses décisions. "Ecclesia Dei" fait en sorte d'appliquer le Motu Proprio dans une fraternelle harmonie, en compréhension et collaboration avec les évêques. Les attitudes antagonistes avec les pasteurs doivent être évitées envers les personnes, groupes ou institutions à propos du Motu Proprio. Certes les pasteurs, obéissant au Pape, doivent être compréhensifs vis à vis des fidèles qui ont un attrait spécial pour la liturgie traditionnelle. Avec les évêques qui nous ont contactés, j'ai toujours rencontré de la compréhension."

**Dans l'introduction de la réédition du "Recueil de Liturgie Pratique" par Trimeloni [le Desclée de Brouwer Italien], vous écrivez que le Pape se sert lui-même de la Commission Pontificale "Ecclesia Dei" en raison de la diversité dans les formes de culte où peut briller la richesse des trésors de foi et de spiritualité de l'Épouse du Christ. En quoi consistent les différences entre la liturgie de Jean XXIII et celle réformée par Paul VI ?**

"Le Pape Jean a également inclus dans la liturgie son désir de dialogue de l'Église avec la culture contemporaine. Paul VI a donné corps à ce désir dans les réformes. Le Saint Esprit, qui accompagne continuellement l'Église, inspire les changements nécessaires à chaque moment de l'histoire. Benoît XVI, avec son Motu Proprio, rend communes les richesses des deux phases du processus, calmant ainsi l'anxiété de ceux qui croyaient qu'en matière liturgique il y avait eu une rupture inacceptable."

**Après la reformulation de la prière du Vendredi Saint on a dit que c'était un retour de 40 ans en arrière pour le dialogue entre Chrétiens et Juifs. Ces critiques étaient-elles attendues ?**

"Est-ce une mauvaise chose que de prier pour nos frères les fils d'Abraham ? Abraham est le père de la foi, mais dans une chaîne de rédemption dans laquelle le Messie est attendu. Et le Messie est venu. Dans les Actes de Apôtres nous lisons qu'en un seul jour cinq mille Juifs se sont convertis. Je ne conteste pas la prière du novus ordo, mais je considère comme parfaite l'actuelle prière du rite extraordinaire. Et je prie volontiers pour la conversion de mes nombreux amis Juifs, parce que je crois réellement que Jésus est le Fils de Dieu et notre Sauveur à tous"

Posted by Gregor Kollmorgen on [8.5.08](#) -

---

Pour vous abonner ou vous désabonner de la lettre d'information Virgo-Maria, veuillez remplir le formulaire disponible sur notre site <http://www.virgo-maria.org/>

Pour nous transmettre une information ou une nouvelle : [la.redaction@virgo-maria.org](mailto:la.redaction@virgo-maria.org)

© 2008 virgo-maria.org